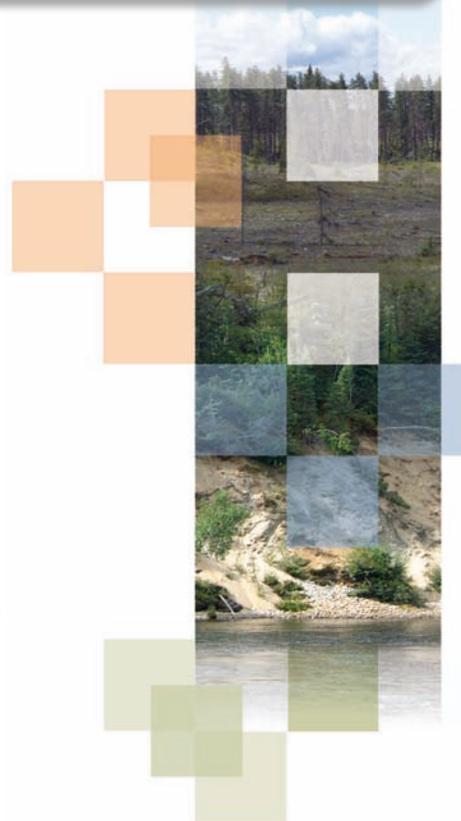
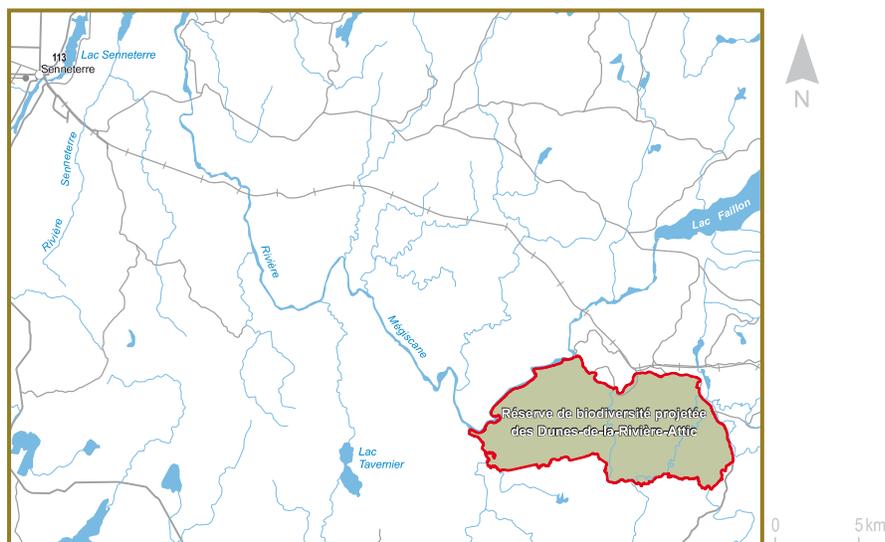


Les aires protégées au Québec



Réserve de biodiversité projetée des Dunes-de-la-Rivière-Attic

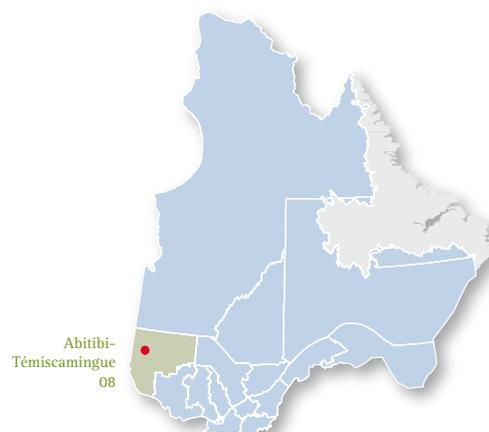


La réserve de biodiversité projetée des Dunes-de-la-Rivière-Attic, d'une superficie de 78 km², est localisée à l'intérieur du territoire de la ville de Senneterre, à environ 32 km au sud-est de son centre urbain, dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

Elle fait majoritairement partie de la province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James, et plus précisément de la région naturelle de la Plaine de l'Abitibi, alors que sa partie est se situe dans la province naturelle des Hautes-terres de Mistassini, et plus précisément dans la région naturelle des Collines du lac Mégiscane.

Ce territoire se présente sous la forme d'une plaine formée par des dépôts sableux d'origines diverses. Les dépressions et les secteurs mal drainés sont tapissés de dépôts organiques formant des tourbières ombrotrophes, qui occupent près de la moitié de la superficie de la réserve de biodiversité projetée. La limite nord-est de la réserve de biodiversité projetée est à la confluence de deux grandes vallées fluvioglaciales, l'une provenant de l'est, soit la vallée de la rivière Attic, et l'autre provenant du nord, dans laquelle se trouve notamment le lac Cacamackipato. Ces phénomènes ont influencé la mise en place de deux eskers. De plus, entre les deux principaux tronçons de la rivière Attic se trouvent des dunes fixes qui ont été formées à partir du transport, par les vents, des sables fluvioglaciaux depuis la déglaciation jusqu'à aujourd'hui. Ces écosystèmes de dunes sont rares et constituent le principal élément d'intérêt pour la protection de ce territoire.

Sur les sites mal drainés, le couvert végétal est constitué de peuplements plus ou moins denses d'épinette noire, qui couvre environ 65 % du territoire forestier, alors que les sites xériques, notamment les dépôts glacio-lacustres sableux, les dunes et les eskers, sont principalement colonisés par des pins gris, qui occupent environ 35 % du couvert forestier. Composée à 80 % de forêts d'âge moyen (peuplements de 50 à 70 ans), la réserve de biodiversité projetée possède moins de 10 % de forêts de 90 ans et plus.



Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec